

DES REPERES POUR CONSTRUIRE UN DIALOGUE REUSSI AVEC LES FAMILLES

OBJECTIF VISE PAR CE DOCUMENT DE SYNTHESE

Propositions de travail en direction des équipes enseignantes pour construire un projet cohérent de coopération avec les parents pour la réussite de tous les élèves.

➤ **PRINCIPES QUI GUIDENT L'ACTION DE L'ECOLE**

1. **Chaque parent** a de fait la capacité de se soucier de la scolarité de son enfant, aucun n'est démissionnaire devant ses responsabilités éducatives.
2. Les parents sont les premiers **responsables de leur enfant**.
3. Parents et enseignants œuvrent dans un but commun: **la réussite scolaire de l'enfant**.
5. Pour avancer efficacement, il est nécessaire de travailler en **partenariat**.

➤ **LES CONDITIONS**

1. L'école a la responsabilité de mettre en place **une relation de qualité avec les parents**, basée sur l'intérêt de l'enfant.
2. La communication est fondée sur le respect des personnes en tenant compte de l'espace public et de l'espace privé de chacun.
3. **Enseignants et parents définissent ensemble les moyens et les voies de progrès auxquels, chacun dans son domaine, peut contribuer.**

➤ **Assurer la mise en œuvre :**

- des textes officiels,
- du règlement départemental,
- du règlement de l'école.

- Organiser au moins deux réunions parents/enseignants par an dont une dès la rentrée (**B.O.E.N. 31 du 31 août 2006 -Rôle et place des parents à l'école**), inscrit dans le Règlement Départemental approuvé par le CDEN (site DASEN54).
- Inscrire les relations école/familles comme un axe **privilegié** du projet d'école.
- Travailler sur la lisibilité du travail de l'école pour permettre la compréhension de tous.

➤ **Assurer lisibilité et transparence des pratiques scolaires :**

- Permettre et favoriser l'accès à toutes les informations par les différents outils de communication actuels : **rencontres individuelles et/ou collectives**, cahier de liaison, guide, vade-mecum, site internet, blog, mèl ...
- . **Créer les conditions d'un dialogue équilibré et constructif** en organisant au sein de l'école :
 - **Des entretiens aux moments « clés » de la scolarité** (inscription, bilan de travail, obstacle(s))

Le partenariat école/familles : un levier pour lutter contre l'échec scolaire

Colloque SNU 972
Juin 2017

<p>➤ Accueillir, instaurer un climat de confiance :</p>	<p>rencontré(s), restitutions des résultats aux évaluations....).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des journées portes ouvertes. - Des participations à des séances en classe et des échanges de point de vue à l'issue de ces moments. - Des échanges et des discussions après visionnement d'un diaporama sur ce que l'on apprend à l'école (lien avec un exemple de power point). - Des rencontres débats sur un thème (ex : les devoirs en élémentaire, le temps de repos en maternelle). <i>Ces rencontres peuvent s'inscrire par exemple dans un projet REAAP, dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative, dans les Réseaux de Réussite Scolaire ou bien à l'initiative des équipes.</i>
<p>➤ S'ouvrir sur d'autres partenariats (mairie, associations...) :</p> <p>➤ Sensibiliser les parents sur la complémentarité des actions école/familles et expliquer l'école comme lieu d'apprentissage.</p> <p>➤ Faire connaître aux parents les différents partenaires susceptibles d'intervenir dans l'école.</p> <p>➤ Permettre aux parents de construire leur identité en tant que parents d'élèves.</p> <p>➤ Prendre le temps d'accueillir chaque famille et son enfant.</p>	<p>-Participer aux rencontres organisées par les différents partenaires institutionnels (mairie, Dispositifs de Réussite Educative, Service de la Protection Maternelle et Infantile...).</p> <p>-Se réunir avec le réseau associatif (associations éducatives, aide aux devoirs...) pour répondre aux besoins des élèves en cohérence et complémentarité.</p> <p>-Préparer les réunions de suivi d'élèves et les équipes éducatives en amont avec les travailleurs sociaux et/ou les professionnels de la santé concernés.</p> <p>-Apprendre à connaître le rôle et les limites d'intervention de chacun : respect de l'éthique et du secret professionnel partagé.</p> <p>. Travailler avec les partenaires santé et éducatifs à tous les moments propices, par le biais de différentes actions préparées en commun.</p> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la maternelle intervenir dans des ateliers d'éveil de la PMI ; -instaurer un passeport citoyenneté/santé et/ou proposer des actions à thématique santé (alimentation, sommeil, hygiène, télévision) aux familles dans l'école ; -rencontrer de différentes façons les nouvelles familles qui fréquenteront l'école à la rentrée : jouer avec les élèves et leurs parents à la ludothèque, mettre en place des ½ journées de découverte de l'école avec l'intervention des personnels de santé ; -organiser une rentrée échelonnée sur deux journées, afin d'accueillir individuellement chaque famille et faciliter le passage de la maison à l'école, avec éventuellement la participation de la PMI, du CMP et des

Le partenariat école/familles : un levier pour lutter contre l'échec scolaire

Colloque SNU 972
Juin 2017

➤ Impliquer véritablement les parents dans les apprentissages à l'école :

. Mettre en place des actions favorisant l'implication des parents :

- Mise à disposition d'un livret d'accueil et entretien individuel à l'inscription.
- Communication d'informations par le biais du site internet de l'école et utilisation d'outils TUIC (diaporama comme base de débat, photos sur panneaux...).
- Explication et contractualisation du contenu de l'APE.
- Remise en mains propres et temps de discussion à propos des évaluations.
- Donner à voir notre professionnalité (portes ouvertes, présence des parents dans la classe au moment de l'accueil du matin, lors des sorties de fin de journée, lors des sorties scolaires)
- Prendre en compte les savoirs parentaux et leurs compétences pour faire le lien avec les contenus scolaires (découvrir le monde : les métiers, le sport, ...)
- Favoriser une réelle participation :
 - . aux élections des représentants des parents d'élèves (par l'information orale et écrite, par l'affichage aux portes de chaque classe, de l'entrée de l'école des parents qui se présentent et une fois qu'ils sont élus ;
 - . au Conseil d'Ecole et sur les sujets qui relèvent de cette instance:
 - en permettant aux représentants des parents de préparer en amont le conseil d'école avec l'ordre du jour prévu ensemble et les informations qui leur permettront de réfléchir et d'exprimer les points de vue des familles ;
 - en favorisant l'expression des parents sur les questions éducatives, celles du règlement intérieur mais aussi sur le travail réalisé dans les classes dans le cadre du projet d'école...

<http://www.meirieu.com/FORUM/frackowiakecolefamilles.pdf>

http://www.isp-formation.fr/IMG/pdf/dialogue_reussi_parent_enseignant.pdf

<http://p.birbandt.free.fr/RESSOURCESDIVERSES/Relations%20ecole-familles/Relatpararticles/Relatparents-articles-droite.htm>

Ecole et savoirs B. Charlot : <http://cpe.paris.iufm.fr/spip.php?article91>

Pour une meilleure communication dans l'intérêt de tous - de la circonscription de la Goutte d'Or : <http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/spip.php?article1228>

Apprendre à l'école et apprendre la vie. B.Charlot <http://www2.cndp.fr/revueVEI/123/05606311.htm>

Mise à disposition d'une mallette des parents (écoles des Réseaux ECLAIR et collège).
Lien éducol

DDSDN 54 – groupe départemental maternelle – mai 2012